

Assemblée générale constitutive du Réseau Rural National

Jeudi 27 Novembre 2014
Compte Rendu

I / Ouverture

Jean-Michel Bossard, Directeur général des Services du Conseil régional Auvergne

J-M Bossard adresse un message de bienvenue à l'Assemblée générale et excuse l'absence du président, René Souchon, en déplacement à Bruxelles.

Il rappelle des nouvelles compétences attribuées à la région sur le programme FEADER.

Il présente les actions et le cadre liés au Réseau rural sur le territoire auvergnat.

Dans cette période où l'argent public national ou européen est rare il convient d'être agile dans son utilisation. L'opérationnalité des crédits publics sur les territoires doit être la plus grande possible.

L'Auvergne préside à l'ARF la commission agricole et la commission aménagement du territoire.

Dans la collectivité Auvergne - Rhône Alpes, les sujets liés à l'agriculture, à l'aménagement du territoire et aux usages numériques du territoire pourraient être traités depuis l'Auvergne. Le RR Auvergne restera dans la région après la fusion, avec tous les effectifs qui y sont affectés.

Les fonds européens FEDER, FSE et dès que le cadre national de l'état français sera validé par l'Europe, le FEADER, resteront dans les régions selon le découpage actuel pour la programmation 2014-2020.

Marc Etienne Pinauld, directeur du développement des capacités des territoires au CGET

Le RRF, contexte et finalités. L'accord de partenariat et l'interfonds.

Le RRF est en place depuis 2008, il répond à une obligation communautaire. Mais doit-on seulement se réunir par obligation? Nous devons trouver un sens à ce Réseau, ce sens est notre force de proposition et d'initiatives.

La France a fait le choix d'un réseau à deux niveaux : national et régional. Actuellement les copilotes sont le ministère de l'Agriculture et le CGET, dans la nouvelle programmation l'ARF sera également copilote.

Le réseau a permis de mettre en relation des familles d'acteurs du développement rural qui n'avaient pas forcément l'habitude de travailler ensemble. Le décroisement est l'objectif n°1 de ce réseau.

Le réseau aborde une grande variété de thématiques de développement territorial et rural : les relations entre l'urbain et le rural, la valorisation économique, politique d'accueil et des maintiens des populations, l'entrepreneuriat en milieu rural, les politiques de services à la population, de maison de services publics, la gestion de l'espace, la gestion des circuits courts alimentaires, la valorisation des ressources forestières des ressources locales ...

Les thématiques restent très ouvertes.

Au-delà des obligations communautaires, c'est la richesse du dialogue qui doit permettre d'être force de propositions. Comment les mettre en œuvre très concrètement et par qui ?

Le cadre général stratégique du RRF : La stratégie UE 2020

Le cadre stratégique commun avec les 11 objectifs est décliné par Etat membre et défini dans un accord de partenariat décliné en une feuille de route négociée entre l'Etat membre et la Commission. Il détermine la nature et la mobilisation des 4 fonds structurels et d'investissements (FEDER, FSE, FEADER, FEAMP), suite à un an de concertations nationales. L'accord de partenariat est adopté au mois d'août 2014. Ces 4 fonds feront l'objet d'une approche interfonds dans une optique de décroisement entre les différents financements européens.

La France bénéficie au total de près de 28 milliards d'euros sur 7 ans, pour promouvoir le développement équilibré des territoires.

La fusion des régions n'entraîne pas de renégociations des enveloppes et objectifs. Les 5 objectifs généraux européens sont :

- L'éducation,
- La recherche et développement,
- La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale,
- Le changement climatique et les énergies durables,
- L'emploi



REPUBLIC FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cgét

Cofinancé par l'Union Européenne



FEADER

Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

L'accord de partenariat français cible 3 enjeux :

- la compétitivité de l'économie et de l'emploi,
- la transition énergétique et écologique et la gestion durable des ressources,
- l'égalité des territoires et des chances.

Le RRF est un acteur essentiel pour répondre aux enjeux de cette stratégie nationale. On ne pourra montrer le dynamisme du RRF que si nous sommes tous force de proposition, d'imagination et d'initiatives. Nous devons aboutir à des propositions concrètes.

Florent Guhl, Sous-directeur du développement rural et du cheval, MAAF

Le FEADER et le réseau rural

De la programmation européenne 2007-2013 à celle de 2014-2020, on passe de 6 programmes de développement rural (1 national + 4 DOM + 1 Corse) à 27 PDR et 30 cadres nationaux FEADER. Ces programmes sont définis en amont par la Commission européenne et l'Etat puis déclinés par les régions..

En France, il y a deux programmes d'enjeux nationaux : le programme spécifique du réseau rural national (PSRNN) et le programme national de gestion des risques en agriculture. Pour des raisons de simplification, il y aura une seule instance de comité de suivi pour ces deux programmes nationaux. Cela va avoir un impact sur l'organisation du programme réseau rural.

Les 4 objectifs du réseau rural 2014-2020 (art. 54 du RDR3)

- Accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural,
- Améliorer la qualité de la mise en œuvre des programmes de développement rural,
- Informer le grand public et les bénéficiaires potentiels sur la politique de développement rural et sur les possibilités de financement,
- Favoriser l'innovation dans le secteur de l'agriculture, de la production alimentaire.

Vocation du réseau rural : un réseau participatif qui doit diffuser les projets dans l'optique du développement rural.

Le PSRNN, vient d'être déposé et sera fonctionnel début 2015 au plus tôt, il aura un budget de 23 millions d'euros auxquels vont s'ajouter des fonds en région pour le RRR, l'animation LEADER et l'animation du Partenariat Européen de l'innovation.

Echanges avec l'assemblée

Christophe Bernard : Assemblée des communautés de France (ADCF) :

Retour sur la qualité de mise en œuvre du FEADER. Qu'entend-on par qualité ? Le bon paiement au bon moment ? Le rôle de la maille régionale sera essentiel sur ce plan-là. Que prévoient les PDRR : la mise en œuvre coordonnée d'acteurs sur des actions qui sont plutôt d'un domaine sectoriel forestier, ou agricole par exemple ouvert à d'autres dimensions de la société rurale ou alors on reste dans le droit canon de la mise en œuvre de mesures agricoles parcellisées ?



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



FEADER

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

Florent Guhl, MAAF :

2 éléments de réponse à ce stade. Il y a une discussion à avoir. On va retrouver un volet d'appui à l'assistance technique au niveau national pour une meilleure mise en œuvre au niveau régional auprès des autorités de gestion, si on veut répondre à un décloisonnement des acteurs

Ensuite, il faut que l'on puisse évaluer ce que l'on fait. Les résultats doivent être évalués. D'où la mise en place d'un comité de suivi de l'évaluation.

Gérard Peltre : Ruralité – Environnement - Développement (R.E.D.) :

Merci d'avoir remis en contexte le réseau rural. Pour avancer sur la qualité : l'approche intégrée et territorialisée doit être approfondie. C'est inscrit dans ce contexte.

Marc Bonnard, Association Leader France :

Problématique de l'information du grand public. On a besoin d'aller au plus près des habitants pour que l'Europe soit au cœur de la communication. Il faut faire davantage le lien entre les projets et l'Europe. Le réseau rural a la capacité à mettre en œuvre la réponse à cet enjeu qui n'est pas anodin. Les élections européennes sont un bon baromètre de ce côté-là.

Pascal Gruselle, ARF, conseiller en charge des affaires européennes :

Organisation du RRF 2014/2020

C'est une évolution pas une révolution par rapport à 2007-2013, la base de l'organisation c'est l'AG qui doit se réunir au moins une fois par an et fixe les priorités de travail.

Ensuite, le comité de suivi du réseau rural est le cœur du réacteur, c'est l'instance centrale pour le RRF.

On lui adjoindra les trois comités consultatifs (Leader, PEI et enjeux de suivi et d'évaluation) pour éclairer le comité [de suivi restreint] réseau rural.

Ce qui est nouveau, c'est le comité exécutif qui réunit les 3 copilotes institutionnels. Il arbitre et décide de l'attribution des financements.

La mise en œuvre se fera avec une unité nationale d'animation en interne, composée de collaborateurs des trois structures copilotes.

Les comités sont des espaces de dialogue opérationnels pour apporter des éclairages et des perspectives afin d'être une force de propositions opérationnelles. Ils sont composés, d'abord et avant tout, des acteurs incontournables, au cœur de la vie des thématiques abordées. Il faut, autour de la table de dialogue, des partenaires légitimes.

La charte d'adhésion et de fonctionnement du réseau rural insiste sur des valeurs partagées. Elle se trouve sur le site internet RRF.

Eric Rossi, Familles Rurales :

Vous avez choisi d'internaliser l'animation du réseau rural. Comment cela va se traduire au niveau national et régional et sur les choix des thématiques ?



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



FADER

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

Florent Guhl, MAAF :

Au niveau régional, je peux difficilement répondre ; la mise en place n'a pas encore été validée.

Au niveau national, il y a des fonctions stratégiques à assumer au sein des équipes d'animation des pilotes.

Au niveau thématique, 2 modalités de travail : soit externalisation par marchés publics de prestations que les pilotes ne peuvent ou ne savent pas faire (internet, logistique, communication...), soit possibilité de lancer des appels à projets pour l'attribution de subventions, comme précédemment, sur certaines thématiques, une fois les besoins identifiés ; D'où l'importance de définir rapidement les thématiques prioritaires du RRF.

Christophe Bernard, ADCF :

Est-ce que l'on ouvre le collège du comité consultatif aux associations de collectivités ou pas ?

Florent Guhl, MAAF :

L'objectif n'est pas d'avoir des comités fermés, mais ouverts et sans élections. La seule limite, c'est juste de ne pas élargir trop pour ne pas retomber sur le même format que le comité de suivi réseau rural.

Yves Champetier, Réseau Européen de Développement Rural :

On est dans un ensemble complexe. Les objectifs au niveau européen sont les mêmes, j'insisterai beaucoup sur les démarches intégrées :

3 objectifs :

- Plus de participation des acteurs qui sont mobilisés par la réussite rurale.
- Une meilleure mise en œuvre qui concerne tout le monde pour que cela fonctionne.
- Plus d'information (pour que tous les ruraux puissent se sentir impliqués au réseau européen).

Nous avons non seulement les mêmes objectifs mais aussi les mêmes tâches :

- L'appui aux réseaux nationaux,
- Inventorier les bonnes pratiques,
- Organiser des groupes thématiques,
- Organiser des séminaires,
- Participer à la réussite de la démarche LEADER,
- Collecter, analyser et disséminer les résultats.

Il convient de se fixer des priorités avec les réseaux ruraux européens pour ne pas se disperser. Il faut déterminer les thèmes de travail prioritaires pour disséminer les résultats (bonnes pratiques, publications, analyses...).

L'articulation part de la base, un réseau fonctionne d'abord pour les gens qui sont sur le terrain. Ces acteurs-là doivent se sentir pleinement membres et trouver des réponses à leurs problèmes sur lesquels ils buttent au sein du réseau. Les thèmes abordés doivent répondre à la problématique relative à la subsidiarité.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



FADER

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

Les priorités, la première année : transition en douceur, identification de champs de coopération, approche consensuelle et répartition des tâches. Il va d'abord falloir mieux nous connaître. Qui impliquer ? Quelle plus-value au niveau européen ?

Il n'y a plus de croissance. Ceci doit-il nous empêcher d'être intelligent, inclusif et durable ?

Gérard Peltre, Ruralité – Environnement - Développement (R.E.D.) :

Quand on parle de développement rural intégré, si on reconnecte avec l'Europe avec les citoyens, elle pourra les mobiliser et on aura le pouvoir d'agir. Il faut que l'on se saisisse du développement local à la française dans le cadre européen qui ne doit pas devenir un melting-pot d'expériences qui se croisent mais qui ne se valorisent jamais.



Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

II / Election des membres du comité de suivi du réseau rural national

Les Membres de droit du Comité de suivi du réseau national sont :

- Le MAAF
- Le CGET
- L'ARF

Collège	Candidats
1. Monde agricole, forêt et industries agroalimentaires	Forestiers Privés de France (fédération des syndicats de forestiers privés de France)
	Coop de France
	FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières)
	INPACT (Initiative Pour une Agriculture Citoyenne Territoriale)
2. Environnement et patrimoine	MPF (Maisons Paysannes de France)
	UNCPPIE (Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement)
3. Acteurs socio-économiques hors agriculture, forêt et IAA	France Clusters
	CELAVAR (Comité d'Etudes et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale)
	C&B (Construction et Bioressources)
	GMR (Groupe Monde Rural)



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

4. Développement territorial intégré-soutien au développement local	Etd (Le centre de ressources du développement territorial)
	RED (Association internationale Ruralité-Environnement-Développement)
5. Collectivités locales et territoriales	AdCF (Assemblée des Communautés de France)
	AMRF (Association des Maires Ruraux de France)
	ADF (Association des Départements de France)
6. Enseignement, recherche, experts	ACTA (Association de coordination technique agricole)
	INDL (Institut National du Développement Local)
	IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture)
	INRA (Institut National de Recherche Agronomique)



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES



Cofinancé par l'Union Européenne



FEADER

Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

Les projets Québec

Appel à projets pour faire du benchmark avec le Québec

Le guide des bonnes idées de nos cousins québécois. **L'Acteur Rural, Claire Lelievre**

Le magazine village a édité à 25 000 exemplaires un supplément de 48 pages dédié aux bonnes idées de nos cousins Québécois pour s'inspirer de ce qu'ils ont pu faire.

Les territoires de projets ont fait remonter leurs attentes pour voir les initiatives qui répondent à leurs attentes. Les thèmes des initiatives tournaient autour de la jeunesse, des liens intergénérationnels, de la valorisation des ressources locales, de la démocratie participative et du transport.

La méthode de coopération virtuelle a été privilégiée pour minimiser les coûts, aucune rencontre réelle ne s'est faite, les contacts étaient seulement par Skype.

Approche comparée de l'entrepreneuriat collectif rural québécois et français. **AFIP, Jean-Paul DAUBARD**

L'approche comparée de l'entrepreneuriat collectif rural au Québec et en France : spécificités et accompagnement.

Les travaux se sont fait en réseaux : 7 réseaux. Cela a donné lieu à une étude systématique d'analyse de réalisations dans les différents coins de France et à la synthèse de cette étude qui a été largement diffusée. On a voulu faire apparaître la spécificité de la démarche, équiper les réseaux partenaires d'outils méthodologiques.

Nous avons eu du plaisir à travailler ensemble dans le groupe de travail entrepreneuriat collectif en milieu rural et à échanger sur des formes d'accompagnement et d'appui à l'entrepreneuriat collectif.

Une rencontre avec le Québec aura lieu début 2015 pour échanger sur les expériences en matière d'appui en entrepreneuriat collectif. Cela donnera lieu à une capitalisation sous forme de publication prévue courant 2015 avec pour objectif de progresser sur l'encadrement de l'entrepreneuriat collectif.

L'accompagnement de l'entrepreneuriat rural et gouvernance locale : regards croisés sur les réalités québécoises et françaises. **INDL, Gwénael DORÉ**

On s'est rapproché avec des experts québécois pour faire un état des lieux du soutien à l'entrepreneuriat local comparativement en France et au Québec.

La gouvernance locale est en plein bouleversement au Québec de même qu'en France, rapatriement des comités locaux de développement au niveau des comtés.

Un séminaire est prévu les 5 et 6 février au Conseil général à Agen.

4 temps rythmeront ce séminaire :

- l'évolution des politiques publiques au Québec comparativement à la France,
- l'état des lieux sur les structures publiques d'accompagnement à l'entrepreneuriat,
- regards sur l'entrepreneuriat en général,
- regards sur l'entrepreneuriat collectif en lien avec Afip pour la co-animation sur cette thématique commune.

Les résultats des échanges durant le séminaire seront publiés dans un ouvrage.

Autres thématiques

- ✚ **Mobilisation des fonds européens, nationaux et régionaux pour favoriser le développement des ressources locales alimentaires et non alimentaires, APCA, Anne Lemaire.**

Projet en cours, finalisation en mai 2015

L'objectif est d'identifier les financements qui peuvent exister pour développer des projets de valorisations des ressources locales, alimentaires et non alimentaires, de détailler le fonctionnement de ces différentes sources de financements et de voir comment accéder à ces financements en intégrant dans la mesure du possible les disparités régionales.

Le point de sortie, c'est la rédaction d'un guide à destination des élus, des porteurs de projet et des personnes qui peuvent conseiller les porteurs de projets sur cette thématique.

Cela se traduira par un recueil qui indiquera des outils financiers version papier et un site web.

Pour pérenniser cette initiative, les outils seront réactualisés et enrichis dans le temps et on veillera à l'appropriation de ces outils par le public cible.

- ✚ **Filières locales pour la construction durable, Construction et bio ressources, Marion Chirat et Florian Rollin :**

Projet mené en 2 temps 2013/2014 : développer et structurer les filières locales pour la construction durable,

2 axes :

- sur les ressources techniques : réalisation d'un état des lieux des initiatives sur les territoires qui a amené à la réalisation de deux guides thématiques dont les acteurs avaient besoin. Un guide à destination des acteurs du territoire qui récapitule les outils disponibles sur les territoires pour les porteurs de projets, un autre qui décrit les territoires favorables de certains types de projets. Participation ou création d'évènements pour diffuser ces différents éléments.



Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

- Le second axe porte sur la structuration où des actions ont été menées. Les premières assises pour se faire rencontrer et fédérer les acteurs. Nous avons fait des appels à propositions pour mettre en place des plateformes multi-filières, on a aussi créé un site internet dédié : www.batir-local.fr où toutes les informations sont téléchargeables et enfin on a mis en place des *scenarii* de structuration.

Dans l'optique de territorialiser la démarche, une approche a été faite pour communiquer auprès des territoires. Les 2^{èmes} assises auront lieu le 23 mars 2015. La seconde partie du projet a pour objectif de pérenniser la structuration de ces filières locales.

Les filières locales sont des relais de développement économique, des réponses à la rénovation de bâtiment et aux enjeux de performance énergétique, de santé, de qualité de l'air intérieur.

L'un des enjeux du Réseau Rural est l'amorçage avec un appui régional sur des filières locales qui sont par la suite pérennes.

✚ Gestion et préservation du foncier agricole : mettre en lien les acteurs, diffuser et valoriser les expériences, Terre de liens, Emmanuelle Petitdidier

Deux intentions :

- faire émerger la question du foncier agricole auprès de l'ensemble des acteurs du monde rural.
- Partager les acquis de l'expérience de Terre de liens sur la préservation de la terre agricole, le maintien, le développement d'activités agri-rurales.

Une dimension spécifique au projet : la montagne à l'échelle d'un massif.

Matérialisation du projet : 3 ateliers :

- Échange et partage d'expérience : agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités ;
- Eco-habitat solidaire et participatif ;
- Développer un nouveau regard sur le foncier : évaluation des impacts

Préconisation :

- Thématique du foncier à poursuivre pour des actions collectives dans le Réseau Rural ;
- Dimension Montagne intéressante à valoriser au sein du réseau rural ;
- Faire émerger ces initiatives pour les diffuser plus largement.

Echanges avec l'assemblée

Yves Champetier, Réseau Européen de Développement Rural :

Comment le réseau a-t-il décidé d'appuyer telles ou telles actions ? Comment mettre en relation ce qui se passe dans les programmes de développement ruraux pour établir des politiques de développement rural ? Comment organise-t-on au niveau national cette réflexion ? Quels en sont les enseignements pour le futur ?



Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

Florent Guhl, MAAF :

Dans les sujets 2014 traités ici, soit en suite de travaux, soit en nouvelles pistes en vu de l'agenda actuel, lesquels on préfèrerait, collectivement, voir donner une suite assez rapidement.

L'année 2015 va être marquée par la mise en route des PDR dans toutes les régions, il faut que le PSRRN soit une valeur ajoutée.

Il faut concrétiser les propositions de la Commission européenne pour 2014-2020 pour que cela soit opérationnel au niveau du territoire. A vous de dire ce que vous souhaitez prolonger.

Marc Bonnard, LEADER France :

Comment capitaliser les dizaines de milliers de projets concrétisés par les GAL ? Quelles méthodes, quels moyens, quels financements ? Ce qui est fondamental, c'est de capitaliser les dizaines de milliers de projets menés par les territoires ruraux. Il nous faut partager ces expériences. On peut avoir une lecture très constructive de ces projets.

Gérard Peltre, Ruralité – Environnement - Développement (R.E.D.) :

Le RRF est en rupture assez profonde dans le mode de fonctionnement attendu par la commande de la Commission européenne avec un souci de capitalisation et d'effets prévus.

Le RRF devra être un maillon fort du réseau européen. Tout ce qu'on pourra apporter permettra de faire des propositions fortes si elles sont bien formulées.

Yves Champetier, Réseau Européen de Développement Rural :

La fonction primaire d'un réseau c'est de voir ce qui se passe sur le terrain et de connecter partout où il faut avant tout voir ce qui se passe sur le terrain et apprendre ensemble, pour ensuite faire des propositions.

Le premier travail d'un réseau c'est de connecter partout où ça bouge.

Florian Rollin, Construction et bio ressources :

Nous sommes intéressés sur la question de la mobilisation des fonds européens par rapport à la filière locale pour la construction durable.

Il y a aussi un problème d'amorçage des projets financiers, travaux du guide et communication auprès des acteurs locaux.

Bernard Duhem, Maisons Paysannes de France :

J'aimerais rebondir sur le sujet de terre de lien : l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'aménagement des centres bourgs. Sur cette problématique du foncier agricole consommé par l'urbanisation dispersée, il n'y a pas de démarche rationnelle actuellement sur ce sujet.

Françoise Ledos, Coop de France :

Le foncier agricole est un enjeu économique, sur les territoires, de maintien de production et de développement. C'est un sujet préoccupant pour les organisations économiques que je représente.



Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

Emmanuelle Petit Didier, Terre de liens :

Cela nous intéresse de dialoguer au sein du RRF entre structures qui n'ont pas le même point de vue. On a besoin d'être à plusieurs pour échanger sur les enjeux économiques, d'aménagement du territoire et environnementaux.

Florent Guhl, MAAF :

Je souhaite faire le lien entre les différents fonds européens, FEDER et FSE qui sortent du cadre de RRF qui utilise le FEADER.

Sur le foncier, il serait intéressant de regarder la stratégie des régions au-delà du FEADER. Le FEDER peut éventuellement intervenir aussi sur le foncier, ou d'autres moyens d'intervention.

Nathalie Prouhèze, CGET :

L'analyse plurifonds peut être approfondie sur d'autres thématiques. Pour améliorer les politiques de développement des territoires.



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



FEADER

Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

IV Résultats des élections

Tous les candidats ont été élus. Participation 100%

Liste des membres élus au comité de suivi réseau rural :

	Nombre potentiels	Nombre de votants	Candidats	Nombre de suffrage obtenu par candidats	Élus
Collège 1. Monde agricole, forêt et industries agroalimentaires	37	13	Forestiers Privés de France	30	Forestiers Privés de France
			Coop de France	30	Coop de France
			FNCOFOR	33	FNCOFOR
			INPACT	35	INPACT
Collège 2. Environnement et patrimoine	31	5	MPF	32	MPF
			UNCPIE	37	UNCPIE
Collège 3. Acteurs socio-économiques hors agriculture, forêt et IAA	43	9	France Clusters	28	France Clusters
			CELAVAR	34	CELAVAR
			C&B	31	C&B
			GMR	31	GMR
Collège 4. Développement territorial intégré-soutien au développement local	10	3	Etd	34	Etd
			RED	34	RED
Collège 5. Collectivités locales et territoriales	12	2	AdCF	34	AdCF
			AMRF	35	AMRF
			ADF	34	ADF
Collège 6. Enseignement, recherche, experts	24	5	ACTA	34	ACTA
			INDL	37	INDL
			IRSTEA	32	IRSTEA
			INRA	34	INRA
Total	157	37			



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



FEADER

Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

V/Propositions thématiques pour le Réseau rural 2015-

Chantal Meyer : Cellule nationale d'animation, RCT-Rouge vif

3 problématiques principales sont identifiées et peuvent se décliner en différentes thématiques :

➤ **Renforcer le lien social dans les territoires ruraux**

Thématiques proposées :

Redynamisation des centres bourgs

- Logement et rénovation/requalification du bâti
- Urbanité - vivre-ensemble - et urbanisme en milieu rural
- Offre de services
- Offre d'animations festives, culturelles, associatives

Participation citoyenne à la vie des territoires

- Participation citoyenne à la vie des territoires, dont celle des agriculteurs
- Solidarités locales : intergénérationnel, populations paupérisées / marginalisées,...
- Égalité femmes- hommes

Accès à la formation et à l'emploi en milieu rural

Accessibilité et numérique

Approches intégrées et transversales

- Stratégies, méthodes et dynamiques de développement territorial , LEADER en particulier
- Coopérations, articulations et flux entre échelles de territoires
- Liens entre villes et campagnes, agricultures urbaines

Tourisme

➤ **Diversifier l'économie des territoires et accompagner la transition écologique [et énergétique]**

Thématiques proposées :

❖ **Développement économique**

Commerce et artisanat

Entrepreneuriat en milieu rural

- Opportunités de développement liées à la valorisation des territoires ruraux : patrimoines naturels et culturels, produits, savoir-faire, tourisme, sports de nature, or gris ...
- Services aux entreprises, dont ingénierie financière

Alternatives de développement économique

- Diversifications d'activités
- Économie sociale et solidaire, formes coopératives
- Circuits de proximité
- Économie circulaire, dont valorisation de sous-produits ou déchets

Développement durable des outremer dont agricultures familiales



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



LEADER

Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

❖ Agro-écologie, écologie, eau et énergie et circuits de proximité

Agro-écologie : sensibilisation, coordinations et synergies

Biodiversité : dont trames vertes et bleues, agroforesterie, bocage ...

Eau et territoires : dépendances réciproques

Energie : dont transition et autonomie, biomasse, bois, méthanisation, etc.

Produits alimentaires, restauration collective, dont gouvernance et partenariats

Produits non alimentaires

Ecoconstruction et matériaux bio-sourcés

Territoires à énergie positive

...

➤ Favoriser l'innovation dans les territoires ruraux

Thématiques proposées :

❖ Faire émerger l'innovation

Culture de l'innovation (acculturation à l'innovation, création de référents ou « ambassadeurs » de l'innovation dans les territoires et/ou les RRR) ;

Emergence de l'innovation (rencontres thématiques nationales ou interrégionales pour « favoriser l'étincelle ») ;

Innovations en résidence (installation de groupes projets inter-disciplinaires en « résidence » auprès de territoires en quête d'approches innovantes) ;

Accompagnement de projets collectifs porteurs d'innovation (projets de groupes opérationnels (GO), GAL LEADER, etc... ;)

Favoriser l'émergence des « courtiers en innovation » en lien avec le PEI

❖ Collecte des innovations

Moissons de l'innovation (faire des Réseaux régionaux des « chasseurs d'innovations » pour alimenter une plateforme nationale de ces innovations)

Tournées de l'innovation (organiser des rencontres thématiques et des « tournées des idées » interrégionales de l'innovation)

❖ Transferts des innovations

Journées de transfert d'expérience (organiser des journées de transfert de l'expérience acquise de projets collectifs innovants (groupes opérationnels (GO) et GAL LEADER) ;

Formations à l'innovation et à la créativité (se former et former aux déterminants de l'innovation et aux concepts de la créativité) ;

Passeurs d'innovation (valoriser l'action des « passeurs » ou « intermédiaires » et relais d'innovation).



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



LEADER

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

VI/ Echanges sur les Thématiques RRF 2015-2020

Marc Etienne Pinault, CGET

L'élargissement de la palette d'acteurs doit intervenir en premier pour pouvoir partager les enjeux.

Je souhaiterais que les problématiques à retenir débouchent sur du concret. Sommes-nous en mesure de faire des propositions opérationnelles par rapports aux diverses thématiques abordées ?

Tous ces thèmes sont passionnants, mais veillons à notre capacité à déboucher sur des propositions opérationnelles.

Cédric Szabo, AMRF :

Ayons aussi une ambition d'être une contribution pour l'aménagement du territoire à l'échelle nationale et européenne. Il faut revendiquer l'aménagement du territoire au niveau du réseau rural et non pas au niveau urbain.

Actuellement, il y a des bouleversements qui prendront de l'importance dans les années à venir auxquelles on doit faire face :

- L'ingénierie dans les territoires ruraux, les échelles d'intervention ne doivent pas être éloignées du niveau local ?
- Le très haut débit et usages numériques, chapitre transversal : comment on accompagne et on se saisit cet enjeu ?
- L'enjeu de l'éducation : sujet qui mérite d'être traité au niveau des populations jeunes ou moins jeunes.

Gérard Peltre, Ruralité – Environnement - Développement (R.E.D.) :

Contenu très riche, mais quid de la cohésion territoriale ? Comment aborder l'interrelation entre le rural et l'urbain de manière positive ? Les citoyens doivent pouvoir identifier le pouvoir d'agir. Ce pouvoir d'agir, c'est aussi être capable d'apporter la valeur ajoutée des territoires ruraux dans la construction européenne et dans les enjeux soulignés par la stratégie Europe 2020.

Il a fallu prouver la valeur du développement territorial intégré. Ce n'est pas encore acquis. C'est la valeur ajoutée de la nouvelle politique de développement territorial intégré, cette valeur ajoutée doit être prouvée.

Théo Gning, GMR, FNSEA :

Nous sommes attachés à l'accessibilité des territoires ruraux dont notamment le numérique. Nous avons engagé un partenariat avec Orange pour munir 22 exploitations de l'accès à internet. Nous sommes concernés aussi par l'accès à la téléphonie mobile, éliminer les zones blanches, et la mobilité.

Attachement de la FNSEA au développement des transports, à la formation et à l'emploi en milieu rural.



REPUBLIC FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



FEADER

Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

Adrien Guichaoua, ACTA :

Intérêt pour le PEI en agriculture pour mettre en réseau les savoirs et connaissances à tous les échelons. Nous avons obtenu un financement Horizon 2020 avec une coordination danoise sur un réseau thématique sur les innovations « *broker* » : les services d'appui à l'innovation en agriculture.

Yvon Bec, UNCPPIE :

Une meilleure implication des acteurs. Il ne faut pas se contenter des démarches participatives mais aller plus loin. Il faut se mobiliser sur le pouvoir d'agir des acteurs de base, les inciter à prendre la parole et la porter loin. Au niveau de l'UNCPPIE, nous réfléchissons à comment devenir révélateur du pouvoir d'agir citoyen. Nous aimerions bien que d'autres acteurs du réseau travaillent sur ce sujet avec nous.

Didier Lorioux, Celavar :

Les thèmes qui nous intéressent sont l'éducation des habitants, la co-construction du débat, le pouvoir d'agir. Il faut faire remonter les sujets du terrain par le débat public.

Jean Paul Daubard, AFIP :

Hypothèse du consensus possible dans le réseau. Or, il y a des tensions. Si on l'applique à l'innovation selon les documents on imagine l'innovation, on la collecte et on la transfère. On sait bien que ça ne se passe pas comme ça. Ceux qui innovent gênent sur le terrain. Ce ne sont pas des gens classiques. L'innovation ne se passe pas toute seule.

Il faut que les élus locaux fassent confiance aux gens qui veulent entreprendre. Il faut qu'ils soient acceptés par la société locale pour qu'il y ait des réussites. Il y a un travail de pédagogie à faire.

Christophe Bernard, Assemblée des communautés de France :

La profusion de thèmes me fait un peu peur. Le RRF est imbriqué dans ensemble de choses qui se passent ailleurs : les assises des ruralités, à laquelle le RRF ne contribue pas. Si on doit travailler toutes les thématiques, est-ce bien réaliste ? Quelle va être notre valeur ajoutée ?

Il faut se concentrer sur la méthode de travail au lieu de de traiter pleins de sujets. L'ingénierie me semble un point nodal pour améliorer la qualité. Sinon, on va s'essouffler. Il y a un problème de moyens humains et de crédits publics. Il ne faut pas renouveler ce qui a été fait par ailleurs.

Marc Etienne Pinault, CGET :

Au contraire, il y a une opportunité de remonter des propositions. Lançons des idées pour que quelqu'un s'en empare. Saisissons cette opportunité pour faire remonter nos propositions.

Il faut faire le tri mais il faut aussi que les gens s'emparent des idées lancées. Plus on élargit la palette, moins on va trouver le consensus. L'important c'est qu'il y ait des propositions qui naissent et que les gens s'en emparent. S'ils ne s'en emparent pas cela peut expliquer une démobilisation.



REPUBLIC FRANCAISE
Premier ministre
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services et de Paiement



ASSOCIATION DES RÉGIONS DE FRANCE

Un mot sur les assises des ruralités qui se termineront avec un comité interministériel à l'égalité des territoires : Sylvia Pinel va annoncer demain : une nouvelle approche de la ruralité qui prend en compte la grande diversité des territoires et des acteurs.

Marc Bonnard, LEADER France :

Thème de la mutualisation des moyens : ingénierie, ressources financières avec pour problématique de mettre en place des projets le plus économiquement possible. capitaliser, mutualiser et effectuer des transferts d'expériences pour réaliser des économies d'échelles.

Odile Plan, Biplan :

Projet RRF Or Gris sur les personnes âgées : Il est nécessaire de repérer les ressources : les seniors sont des types de publics oubliés : les seniors en milieu rural, ce ne sont pas seulement des gens à prendre en charge. Il faut utiliser leurs compétences, ils existent au niveau associatif.

Idem avec les groupes de femmes dont on ne tient pas assez compte. Il faut prendre la mesure des initiatives en route sur les territoires au sein des associations locales lorsque c'est dans la même thématique que des projets institutionnels.

En résumé il faut intégrer les seniors, les femmes et les petites associations.

Isabelle Robinot Bertrand, ETD :

Les thèmes abordés recoupent les nôtres, nous souhaitons échanger avec les autres membres du réseau rural. Nous voulons insister sur l'ingénierie, sa mobilisation et sa mutualisation entre les niveaux de collectivités et autres acteurs pour optimiser les fonds publics.

Frédéric Wallet, INRA :

Il nous paraît important de travailler plus étroitement avec ce nouveau réseau rural. Notre ambition serait de mieux amener les chercheurs à valoriser leurs travaux auprès des territoires, mais aussi mieux orienter nos travaux de recherches pour répondre aux enjeux émergents avec le programme de recherche pour et sur le développement régional (PSDR).

Dominique Volet, IRSTEA :

Thématique favoriser l'innovation : l'innovation peut être sociale et organisationnelle, pas seulement technique. Au sujet de la diversification de l'économien on ne se pose pas la question de l'intérêt que cela représente. Certains territoires ont davantage intérêt à se spécialiser, d'autres au contraire à se diversifier.

Gwenaël Doré, INDL :

Je rejoins les problématiques principales évoquées :

- renforcer le lien social dans les territoires ruraux et la lutte contre la relégation ;
- diversifier l'économie des territoires ;
- accompagner la transition écologique et énergétique ;
- favoriser l'innovation dans les territoires ruraux.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

Gérard Peltre, Ruralité – Environnement - Développement (R.E.D.) :

Il faut des perspectives partagées dans le réseau, Il faut mettre l'ensemble des acteurs vers cette problématique de construction des objectifs de résultats chiffrés ainsi on distillera le pouvoir d'agir.

Le développement territorial intégré en est un moyen, pas une fin en soi.

Yves Champetier, Réseau Européen de Développement Rural :

Il faut organiser les thématiques : il faut les prioriser par rapport au contenu des Programmes de Développement Régionaux afin de déterminer les actions. Les problématiques seront définies par les Programmes de Développement Régionaux.

Il faut créer des liens entre le privé et le public. Creusons la thématique de l'innovation sociale pour garder des pistes très opérationnelles.

Jean-Marc Bureau, INPACT-FNCIVAM :

Il y a des tensions qui s'exacerbent autour des politiques agricoles. Le Réseau Rural national est un des seuls endroits de médiation pour progresser sur la transition écologique en agriculture.

Maxime Bergonzo, MRJC :

Sur le lien social : Il y a un brassage culturel en milieu rural qui touche la jeunesse. Il faut travailler sur la richesse des nouveaux habitants en milieu rural qui est source d'exclusion alors que ça devrait être source de richesse.

Sur le deuxième axe de travail du RR le développement économique : le transport n'est pas assez évoqué.

La Doxa de l'innovation largement évoqué ici : on parle de courtier de l'innovation, de moisson de l'innovation, tout cela me laisse interrogatif sur le lien avec les projets portés sur les territoires.

VII/ Plan d'actions du réseau rural

Florent Guhl, MAAF :

3 problématiques = 3 thèmes de table-ronde de demain.

Comité du réseau rural fin janvier, début février après reprise par les 3 copilotes.

13 activités du programme en 4 volets :

- Assistance technique mutualisée (formation, communication, observatoire, évaluation)
- Animation réseau rural (capitalisation projets nationaux réseau, événementiel, coopération avec ENRD)
- Animation Leader (veille réglementaire, coopération)
- Animation PEI (soutien à l'émergence du PEI, construction de réseaux thématiques, coopération européenne)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



FEADER

Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE

VIII/ Echanges sur les priorités d'actions

Dominique Vollet, IRSTEA :

Parmi les actions les plus urgentes : préparer dès maintenant les évaluations ex-ante et trouver les éléments qualitatifs ou quantitatifs comme cela a été fait sur certains programmes. Si on ne le fait pas dès à présent ça sera trop tard.

Emmanuelle Petit Didier, Terre de liens :

Rajoutons à cela la dimension d'innovation, à terre de liens on a lancé un programme d'analyse de notre utilité sociale et environnementale en lien avec chercheurs.

Gérard Peltre, Ruralité – Environnement - Développement (R.E.D.) :

Il faut des liens entre le programme d'actions et l'agenda national (les assises). On se doit de travailler sur une vraie politique de cohésion nationale comme à l'échelle européenne.

Yves Champetier, Réseau Européen de Développement Rural :

Il faut Impliquer toutes les parties prenantes, favoriser la mise en œuvre et mobiliser tous les acteurs sur le terrain.

Demain, la programmation des fonds européens se fera par la performance, il faut donc avoir des outils d'évaluations.

Florent Guhl, MAAF :

Retient :

- Préparer les sujets d'évaluation,
- Croiser le thème avec les PDR,
- Associer de nouveaux acteurs,
- Les PEI (comme Leader où ça avance mieux)

Gérard Peltre, Ruralité – Environnement - Développement (R.E.D.) :

J'observe que les acteurs n'ont aucune vision sur l'agenda européen, nous avons demandé la création d'un intergroupe rural au parlement européen.

Il faut prendre en compte l'optique européenne pour aussi être des acteurs à ce niveau-là.

Les échanges se terminent sur la présentation de l'agenda du soir et du séminaire de lancement du RRF 2014-2020.



Premier ministre

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES

cget

Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement



ASSOCIATION
DES RÉGIONS
DE FRANCE